

2022-5515
2023-01-19

L'étiquette préalablement approuvée est valide jusqu'au 2022-09-24, conformément à la période d'abandon graduel établie dans la décision de réévaluation/d'examen spécial concernant l'Ethephon, RVD2020-09/SRD2020-09. Il est possible d'obtenir cette étiquette préalablement approuvée sur demande en envoyant un courriel à hc.pmra.info-arla.sc@canada.ca. Veuillez indiquer dans votre courriel le nom et le numéro d'homologation du produit dont vous demandez l'étiquette.

PROXY
RÉGULATEUR DE CROISSANCE DES PLANTES
LIQUIDE

Favorise la coloration et réduit la durée de séchage du tabac séché à l'air chaud.

COMMERCIAL

PRINCIPE ACTIF : ÉTHÉPHON.....240 g/L



N^o D'HOMOLOGATION 30686
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION

Renseignements sur le produit: 1-888-283-6847

2022 Environmental Science CA Inc.
137 Glasgow Street, Suite 210, Unit 111,
Kitchener, Ontario,
N2G 4X8

Renseignements sur le produit: 1-888-283-6847
<https://www.ca.envu.com>

En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, composer le numéro
1-800-334-7577 (24 heures par jour)

CONTENU NET:
[1 L, 2 L, 4 L, 4,54 L, 10 L]

PRÉCAUTIONS :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif en cas d'injection. Peut causer des dommages aux yeux. Évitez tout contact avec la peau et les vêtements et ne respirez pas les vapeurs puisque ce produit peut irriter la peau et les muqueuses.

Mélange, chargement et application au moyen d'un pulvérisateur pneumatique et d'une rampe de pulvérisation avec cabine ouverte :

- Un système de mélange/chargement fermé doit être utilisé. Cela signifie que, pour retirer le pesticide de son contenant d'origine et procéder au rinçage, au mélange, à la dilution et au transfert du pesticide, il faut utiliser des tuyaux, des conduits et des raccords qui sont suffisamment étanches pour prévenir l'exposition de toute personne au pesticide ou à la solution de rinçage. Le rinçage n'est pas requis lorsque le pesticide n'est pas dilué..
- Porter une combinaison à l'épreuve des produits chimiques par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon, des gants à l'épreuve des produits chimiques, des chaussettes, des chaussures à l'épreuve des produits chimiques et un dispositif de protection oculaire (des lunettes de sécurité ou un masque facial protecteur) lors des activités de mélange, de chargement, de nettoyage et de réparation.
- Lors de l'application à l'aide d'un tracteur à cabine ouverte, porter un respirateur muni d'une cartouche anti-vapeur organique approuvée par le NIOSH et d'un préfiltre approuvé pour les pesticides OU d'une boîte filtrante approuvée par le NIOSH pour les pesticides.
- NE PAS manipuler plus de 225 litres de produit par personne par jour lorsqu'on utilise une rampe de pulvérisation avec cabine ouverte.

Mélange, chargement et application au moyen d'un pulvérisateur pneumatique et d'une rampe de pulvérisation avec cabine fermée :

- Un système de mélange/chargement fermé doit être utilisé. Cela signifie que, pour retirer le pesticide de son contenant d'origine et procéder au rinçage, au mélange, à la dilution et au transfert du pesticide, il faut utiliser des tuyaux, des conduits et des raccords qui sont suffisamment étanches pour prévenir l'exposition de toute personne au pesticide ou à la solution de rinçage. Le rinçage n'est pas requis lorsque le pesticide n'est pas dilué.
- Porter une combinaison à l'épreuve des produits chimiques par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon, des gants à l'épreuve des produits chimiques, des chaussettes, des chaussures à l'épreuve des produits chimiques et un dispositif de protection oculaire (des lunettes de sécurité ou un masque facial protecteur) lors des activités de mélange, de chargement, de nettoyage et de réparation.
- Lors de l'application, utiliser une cabine fermée qui offre tant une barrière physique qu'une protection respiratoire (comme un dispositif de filtration des poussières et du brouillard et/ou de purification des gaz et des vapeurs). La cabine fermée doit constituer une barrière contre les produits chimiques qui enveloppe complètement l'occupant et qui empêche le contact avec les pesticides à l'extérieur de la cabine.
- Lors de l'application, porter une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon, des gants à l'épreuve des produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. Les gants ne sont pas nécessaires lors de l'application en cabine fermée.
- NE PAS manipuler plus de 237.5 litres de produit par personne par jour lorsqu'on utilise une rampe de pulvérisation avec cabine fermée.

Appliquer le produit sur les cultures agricoles seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitation ou d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles ou des sites récréatifs, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel utilisé et des réglages du pulvérisateur. Éviter que les pulvérisations soient entraînées sur des cultures avoisinantes, car ce produit peut provoquer des altérations temporaires de la croissance végétative.

Ne pas contaminer l'eau destinée à l'irrigation ou l'eau potable.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES :

Ce produit est TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. TOXIQUE pour les oiseaux et les petits mammifères. Respecter les zones tampons spécifiées à la rubrique MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en provenance des sites traités, éviter d'appliquer ce produit sur des pentes modérées ou abruptes et sur des sols compactés ou argileux. Éviter d'appliquer ce produit si de fortes pluies sont prévues. Il est possible de réduire la contamination des milieux aquatiques par le ruissellement en aménageant une bande de végétation entre le site traité et la rive du plan d'eau.

PREMIERS SOINS :

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Ce produit est très acide et hautement corrosif. Le contact avec la peau ou les muqueuses produit une irritation. Le personnel médical doit communiquer avec les services d'information sur les soins médicaux de 2022 Environmental Science CA, en composant le numéro sans frais 1-800-334-7577.

ENTREPOSAGE : Conserver ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Entreposer dans des contenant hermétiquement fermés et prévenir tout contact avec des aliments pour animaux, engrais, plantes, semences ou pesticides. Ce produit craint le gel.

ÉLIMINATION DU CONTENANT RECYCLABLE :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

ÉLIMINATION DES PRODUITS NON UTILISÉS OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR :

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Si le contenant est endommagé ou son contenu se renverse, contacter le fabricant du produit. Pour manipuler le produit renversé ou endommagé, porter des vêtements de protection, un respirateur approuvé et des gants imperméables. Si le produit se renverse, ne pas le laisser s'étendre ni pénétrer dans les fossés et les cours d'eau. Le recouvrir d'un composé de balayage tel que du sable sec, de la terre glaise ou de la

sciure et mettre le matériel contaminé dans un récipient à déchets approuvé. Mettre aussi ce contenant dans le même récipient et identifier le contenu de ce récipient.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Proxy est une marque déposée du **2022 Environmental Science CA.**

PROXY

RÉGULATEUR DE CROISSANCE DES PLANTES

LIQUIDE

Favorise la coloration et réduit la durée de séchage du tabac séché à l'air chaud.

COMMERCIAL

PRINCIPE ACTIF : ÉTHÉPHON.240 g/L



N° D'HOMOLOGATION 30686
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION

Renseignements sur le produit: 1-888-283-6847

2022 Environmental Science CA Inc.
137 Glasgow Street, Suite 210, Unit 111,
Kitchener, Ontario,
N2G 4X8

Renseignements sur le produit: 1-888-283-6847
<https://www.ca.envu.com>

En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, composer le numéro
1-800-334-7577 (24 heures par jour)

CONTENU NET:
[1 L, 2 L, 4 L, 4,54 L, 10 L]

PRÉCAUTIONS :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif en cas d'ingestion. Peut causer des dommages aux yeux. Éviter tout contact avec la peau et les vêtements et ne respirez pas les vapeurs puisque ce produit peut irriter la peau et les muqueuses.

Mélange, chargement et application au moyen d'un pulvérisateur pneumatique et d'une rampe de pulvérisation avec cabine ouverte :

- Un système de mélange/chargement fermé doit être utilisé. Cela signifie que, pour retirer le pesticide de son contenant d'origine et procéder au rinçage, au mélange, à la dilution et au transfert du pesticide, il faut utiliser des tuyaux, des conduits et des raccords qui sont suffisamment étanches pour prévenir l'exposition de toute personne au pesticide ou à la solution de rinçage. Le rinçage n'est pas requis lorsque le pesticide n'est pas dilué.
- Porter une combinaison à l'épreuve des produits chimiques par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon, des gants à l'épreuve des produits chimiques, des chaussettes, des chaussures à l'épreuve des produits chimiques et un dispositif de protection oculaire (des lunettes de sécurité ou un masque facial protecteur) lors des activités de mélange, de chargement, de nettoyage et de réparation.
- Lors de l'application à l'aide d'un tracteur à cabine ouverte, porter un respirateur muni d'une cartouche anti-vapeur organique approuvée par le NIOSH et d'un préfiltre approuvé pour les pesticides OU d'une boîte filtrante approuvée par le NIOSH pour les pesticides.
- NE PAS manipuler plus de 225 litres de produit par personne par jour lorsqu'on utilise une rampe de pulvérisation avec cabine ouverte.

Mélange, chargement et application au moyen d'un pulvérisateur pneumatique et d'une rampe de pulvérisation avec cabine fermée :

- Un système de mélange/chargement fermé doit être utilisé. Cela signifie que, pour retirer le pesticide de son contenant d'origine et procéder au rinçage, au mélange, à la dilution et au transfert du pesticide, il faut utiliser des tuyaux, des conduits et des raccords qui sont suffisamment étanches pour prévenir l'exposition de toute personne au pesticide ou à la solution de rinçage. Le rinçage n'est pas requis lorsque le pesticide n'est pas dilué.
- Porter une combinaison à l'épreuve des produits chimiques par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon, des gants à l'épreuve des produits chimiques, des chaussettes, des chaussures à l'épreuve des produits chimiques et un dispositif de protection oculaire (des lunettes de sécurité ou un masque facial protecteur) lors des activités de mélange, de chargement, de nettoyage et de réparation.
- Lors de l'application, utiliser une cabine fermée qui offre tant une barrière physique qu'une protection respiratoire (comme un dispositif de filtration des poussières et du brouillard et/ou de purification des gaz et des vapeurs). La cabine fermée doit constituer une barrière contre les produits chimiques qui enveloppe complètement l'occupant et qui empêche le contact avec les pesticides à l'extérieur de la cabine.
- Lors de l'application, porter une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon, des gants à l'épreuve des produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. Les gants ne sont pas nécessaires lors de l'application en cabine fermée.
- NE PAS manipuler plus de 237.5 litres de produit par personne par jour lorsqu'on utilise une rampe de pulvérisation avec cabine fermée.

Appliquer le produit sur les cultures agricoles seulement si le risque de dérive vers des aires

d'habitation ou d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles ou des sites récréatifs, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel utilisé et des réglages du pulvérisateur.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES :

Ce produit est TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. TOXIQUE pour les oiseaux et les petits mammifères. Respecter les zones tampons spécifiées à la rubrique MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en provenance des sites traités, éviter d'appliquer ce produit sur des pentes modérées ou abruptes et sur des sols compactés ou argileux. Éviter d'appliquer ce produit si de fortes pluies sont prévues. Il est possible de réduire la contamination des milieux aquatiques par le ruissellement en aménageant une bande de végétation entre le site traité et la rive du plan d'eau.

PREMIERS SOINS:

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Ce produit est très acide et hautement corrosif. Le contact avec la peau ou les muqueuses produit une irritation. Le personnel médical doit communiquer avec les services d'information sur les soins médicaux de

2022 Environmental Science CA, en composant le numéro sans frais 1-800-334-7577.

ENTREPOSAGE : Conserver ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Entreposer dans des contenant hermétiquement fermés et prévenir tout contact

avec des aliments pour animaux, engrais, plantes, semences ou pesticides. Ce produit craint le gel.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE :

Eviter que les pulvérisations soient entraînées sur des cultures avoisinantes, car ce produit peut provoquer des altérations temporaires de la croissance végétative.

Ne pas contaminer l'eau destinée à l'irrigation ou l'eau potable.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

ÉLIMINATION DU CONTENANT RECYCLABLE:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

ÉLIMINATION DES PRODUITS NON UTILISÉS OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR:

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Si le contenant est endommagé ou son contenu se renverse, contacter le fabricant du produit. Pour manipuler le produit renversé ou endommagé, porter des vêtements de protection, un respirateur approuvé et des gants imperméables. Si le produit se renverse, ne pas le laisser s'étendre ni pénétrer dans les fossés et les cours d'eau. Le recouvrir d'un composé de balayage tel que du sable sec, de la terre glaise ou de la sciure et mettre le matériel contaminé dans un récipient à déchets approuvé. Mettre aussi ce contenant dans le même récipient et identifier le contenu de ce récipient.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

MODE D'EMPLOI MODE D'EMPLOI SUR LES PIEDS DE TABAC:

Un traitement foliaire de PROXY Régulateur de Croissance des Plantes réduit la durée de séchage et favorise la coloration des 6 ou 7 feuilles supérieures (feuilles de l'extrémité et feuilles moyennes). PROXY Régulateur de Croissance des Plantes augmente la capacité des séchoirs en diminuant la durée de séchage et en permettant l'ajustement du calendrier de récoltes.

PÉRIODE DE TRAITEMENT:

Pour obtenir de bons résultats, il faut appliquer un traitement de PROXY Régulateur de Croissance des Plantes lorsque les feuilles sont mûres ... et non pas excessivement vertes. Pour déterminer facilement la période de traitement et le nombre de feuilles par pied qui sont prêtes à être récoltées, effectuer des essais dans chaque champ en vaporisant plusieurs pieds éloignés les uns des autres et surveiller comment ils réagissent. Le jaunissement des feuilles mûres commencera de 24 à 72 heures plus tard. Si le nombre de feuilles voulu ne commencent pas à jaunir 72 heures après les essais, attendre quelques jours de plus afin de permettre la maturation naturelle. Tenter ensuite un autre essai ou "contrôle de maturité".

Préparer votre solution d'essai à raison de quatre cuillerées à thé de PROXY Régulateur de Croissance des Plantes pour un litre d'eau. Vaporiser environ 30 millilitres de ce mélange sur chaque pied mis à l'essai en couvrant toutes les feuilles de fines gouttelettes. Les feuilles qui ne sont pas mûres ne jauniront pas après un traitement de PROXY Régulateur de Croissance des Plantes.

MODE D'EMPLOI

Pour accélérer la coloration et réduire la durée de séchage des 6 ou 7 feuilles supérieures (feuilles de l'extrémité et feuilles moyennes) du tabac séché à l'air chaud, appliquer PROXY Régulateur de Croissance des Plantes à raison de 2,75 à 3,75 litres par hectare pour 225 à 275 litres d'eau à une pression de 345 à 520 kilo pascals (kPa). La dose la plus faible convient au tabac qui devient mature normalement lorsque l'expérience indique que seule une induction minimale de la maturité est requise. La dose la plus élevée est appropriée lorsque la récolte est plus touffue et à tendance à être plus foncée.

Appliquer PROXY une fois par saison.

Si les feuilles moyennes ont déjà une belle couleur, les récolter avant de traiter les feuilles supérieures (feuilles de l'extrémité et feuilles moyennes) avec PROXY Régulateur de Croissance des Plantes. Utiliser la dose la plus faible lorsque vous ne traitez que les feuilles de l'extrémité.

Traiter seulement lorsque les feuilles sur pied sont mûres.

NE PAS TRAITER LES FEUILLES QUI SONT DÉJÀ PASSABLEMENT JAUNES OU TRÈS MATURES.

Ne pas traiter les récoltes qui subissent un stress hydrique ou une carence en éléments nutritifs.

Vaporiser PROXY Régulateur de Croissance des Plantes en fines gouttelettes à l'aide de trois buses 8002 ou 8003, une orientée vers le centre du pied et une autre de chaque côté, afin que toutes les feuilles soient recouvertes uniformément; il s'agit d'une méthode semblable à celle utilisée lors de l'application d'un produit systémique d'élimination des drageons. Éviter de vaporiser jusqu'à ce que le produit ruisselle à l'aisselle de feuilles, car celles-ci pourraient tomber.

AVERTISSEMENT:

Ne traiter que la superficie du tabac qui peut être récoltée et pendues au cours de la journée.

Les feuilles traitées avant d'être mures pourraient ne jaunir que partiellement, voire pas du tout.
NE PAS TRAITER LES FEUILLES QUI SONT DÉJÀ PASSABLEMENT JAUNES OU TRÈS MATURES.

Ne pas traiter les récoltes qui subissent un stress hydrique ou une carence en éléments nutritifs.
Après avoir appliqué PROXY Régulateur de Croissance des Plantes, ne pas laisser la maturation des feuilles se poursuivre trop longtemps dans le champ, car la qualité du tabac pourrait en souffrir.

Retarder le traitement si on annonce de fortes pluies qui pourraient vous empêcher de récolter le tabac et occasionner des pertes.

RÉCOLTE ET SÉCHAGE:

Le jaunissement du tabac dépend du temps qu'il fait. Des jours nuageux et frais retardent la coloration et peuvent empêcher le jaunissement, tandis que des jours ensoleillés et chauds peuvent accélérer le processus. Selon le temps qu'il fait, vous pouvez choisir de récolter les feuilles lorsqu'elles sont encore un peu verdâtres même si cela signifie qu'elles devront passer quelques heures de plus au séchoir afin de laisser l'étape de la coloration se terminer.

Ne pas laisser le tabac devenir trop mure avant de commencer à le récolter. Les feuilles peuvent tomber du pied lorsqu'elles y poursuivent la maturation trop longtemps. La récolte devrait être terminée dans les 72 heures suivant le traitement.

Les techniques de séchage tiennent autant de l'art que de la science; il faut évaluer chaque séchage en fonction de l'état du tabac, des conditions atmosphériques et du genre d'installation de séchage avant de pouvoir décider de la température et du calendrier de ventilation. Pour obtenir une qualité optimale, prendre grand soin de contrôler et d'ajuster le séchage, tout particulièrement à la fin de la "coloration" et au début de la "déshydratation" des feuilles.

L'utilisation d'un hygromètre (à double thermomètre, l'un humide, l'autre sec) est fortement recommandée pour contrôler le degré d'humidité du séchoir. Renseignez-vous auprès de votre représentation régional en matière de tabac afin connaître l'utilisation appropriée des hygromètres.

La coloration du tabac traité avec PROXY Régulateur de Croissance des Plantes commence en cours de récolte, ce qui réduit la durée de la coloration pendant le séchage. Le tabac traité devrait être déshydraté plus rapidement. Un excès d'humidité pourrait occasionner des taches foliaires; vous assurer que la ventilation est adéquate. Si les feuilles de tabac sont entièrement ou partiellement vertes à la récolte, il pourrait être nécessaire de les laisser se colorer pendant quelques heures. Si elles sont entièrement jaunes, régler la température et la ventilation de manière à les faire déshydrater aussi rapidement que possible sans échaudage. Lorsqu'elles sont déshydratées (aux trois quarts), continuer le séchage normalement. Puisque les feuilles traitées avec PROXY Régulateur de Croissance des Plantes sèchent plus rapidement, elles ne doivent pas être mises dans les mêmes séchoirs que les feuilles qui n'ont pas été traitées.

MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL

NE PAS appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, ou par dérive.

Seuls des utilisateurs portant un équipement de protection individuelle peuvent être autorisés à pénétrer dans le site de traitement pendant l'application.

NE PAS pénétrer ni laisser les travailleurs pénétrer dans les zones traitées avant la fin du délai pertinent indiqué dans le tableau suivant :

Culture	Activité	DS et/ou DAAR (jours)
Tabac	Activités liées à l'irrigation manuelle lors desquelles les travailleurs entrent en contact avec le feuillage	8
	Récolte (mécanique et manuelle)	3
	Gestion du couvert végétal	1
	Toutes les autres activités	12 h

Comme ce produit n'est pas homologué pour la lutte contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser contre les organismes nuisibles aquatiques.

NE PAS contaminer les approvisionnements en eau d'irrigation ou en eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Application par pulvérisateur agricole : **NE PAS** appliquer par calme plat ou lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer en gouttelettes d'un diamètre inférieur à la classification « gouttelettes grossières » de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La rampe de pulvérisation doit se trouver à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

ZONES TAMPONS:

Le traitement ponctuel par pulvérisateur à main **NE NÉCESSITE PAS** de zone tampon. Les zones tampons indiquées dans les tableaux ci-dessous sont requises pour assurer une séparation entre le point d'application directe du produit et la lisière la plus proche, dans la direction du vent, des habitats terrestres sensibles (par exemple, prairies, forêts, brise-vent, terres à bois, haies, zones riveraines et zones arbustives).

Zones tampons requises pour protéger les habitats terrestres

Méthode d'application	Culture	Zone tampon requise pour assurer la protection de l'habitat terrestre (en mètres)
Pulvérisateur agricole	Tabac	1

Lorsqu'on emploie un mélange en cuve, il faut prendre connaissance de l'étiquette des autres produits entrant dans le mélange et respecter la zone tampon la plus grande parmi celles exigées pour ces produits (restriction la plus sévère). Appliquer le mélange en gouttelettes du plus gros calibre (selon l'ASAE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association pour le mélange en cuve.

Les zones tampons pour ce produit peuvent être modifiées en fonction des conditions météorologiques et de la configuration de l'équipement de pulvérisation à l'aide du calculateur de zones tampons sur le site Web de l'ARLA.

NOTES IMPORTANTES :

PROXY Régulateur de Croissance des Plantes pourrait également porter atteinte à certaines peintures et si le produit se dépose accidentellement sur des objets peints comme automobiles, camions, matériel agricole, etc., ceux-ci doivent être rincés à l'eau aussitôt que possible (en dedans d'une heure) afin d'éviter les taches permanentes.

Proxy est une marque déposée du
2022 Environmental Science CA.